

RÈGLEMENT « IENA CUP Avenches – été 2022 »

Classements aux gains et aux points – finales

Préambule

La première IENA CUP s'est terminée le vendredi 20 mai avec les finales printanières. Place maintenant à la IENA CUP estivale qui va débiter avec la réunion du mercredi 25 mai. Quelques aménagements ont été apportés pour cette nouvelle période avec, notamment, la création d'une 5^e catégorie, en l'occurrence l'ALU CUP, car les chevaux de 4 ans seront, cette fois, autorisés à participer aux différentes finales. Le classement aux points, qui sert notamment à qualifier les chevaux pour les différentes finales, et celui aux gains, avec une récompense aux trois premiers, sont maintenus selon les mêmes conditions.

Période de la IENA CUP estivale

La IENA CUP estivale débutera avec la réunion du mercredi 25 mai et les finales, initialement prévues à la fin août, ont été reportées sur les journées des 7 et 11 septembre, soit le même jour que le « Prix du Président ».

Répartition dans les différentes catégories pour la IENA CUP estivale

La répartition dans les différentes catégories s'effectue selon le même principe qu'au printemps, soit selon le total des gains lors de leur première course à Avenches durant la période concernée.

- **IENA PLATINUM CUP « été »** : 4-15ans - TG 78'001 à 180'000
- **IENA GOLD CUP « été »** : 4-15ans - TG 50'001 à 78'000
- **IENA SILVER CUP « été »** : 4-15ans - TG 24'001 à 50'000
- **IENA BRONZE CUP « été »** : 4-15ans - TG 9'001 à 24'000
- **IENA ALU CUP « été »** : 4-15ans - TG 0 à 9'000

Règlement « classements des IENA CUP aux gains »

Sont récompensés lors de chaque période à Avenches, les trois chevaux des différentes catégories (Platinum, Gold, Silver, Bronze & Alu pour la période estivale), inscrits au registre des courses suisses, ayant obtenu les plus grands gains. En cas d'égalité, priorité à celui qui aura réalisé le meilleur résultat dans la finale concernée (à la place du plus grand nombre de victoires, respectivement de 2^{es} places, de 3^{es} places, etc.).

Règlement « classements des IENA CUP aux points »

Tous les chevaux participant aux courses de trot en 2022 à Avenches reçoivent des points en fonction de leur place à l'arrivée. Ce classement par points se fait distinctement pour chacune des trois périodes annuelles. Les compteurs sont remis à zéro à la fin de chaque période. Ce classement aux points est déterminant pour les qualifications aux différentes finales, ainsi que pour les places de départ dans les courses avec un départ donné à l'aide de l'autostart (voir le règlement des finales).

- **Attribution des points**
10 pts au 1^{er}, 9 au 2^e, 8 au 3^e, 7 au 4^e, 6 au 5^e, 5 au 6^e, 4 au 7^e, 3 au 8^e, 2 au 9^e, 1 au 10^e ainsi qu'à tous les autres chevaux ayant participé à la course, y compris les concurrents disqualifiés, arrêtés ou tombés.
- **Établissement du classement**
Le classement sera établi d'après les points obtenus uniquement lors des courses disputées à Avenches pendant la période concernée. En cas d'égalité, priorité à celui qui aura totalisé les plus grands gains durant la période concernée. Si toujours égalité : tirage au sort.

Règlement des finales pour la période estivale

Les clauses détaillées pour la participation aux finales IENA CUP de chaque période sont communiquées avec les conditions de courses et ne s'adressent qu'à des chevaux inscrits au registre des courses suisses. Pour la période estivale, qui débute le mercredi, 25 mai, les finales auront lieu les 7 et 11 septembre à Avenches et concerneront les catégories suivantes :

- **Finale IENA-PlatinumCup « été » - dotation CHF 14'000**
Chevaux de 4-15 ans avec un TG de 78'001 à 180'000 à leur 1^{re} course durant la période à Avenches. Seront qualifiés pour la finale les 12 chevaux totalisant le plus grand nombre de points au « Classement par points » (les chevaux n'ayant aucun point ne peuvent pas participer à cette finale). Distance : 2400m avec départ laser, recul de 25m à TG 130'000 le jour de la finale
- **Finale IENA-GoldCup « été » - dotation CHF 13'000**
Chevaux de 4-15 ans avec un TG de 50'001 à 78'000 à leur 1^{re} course durant la période à Avenches. Seront qualifiés pour la finale les 12 chevaux totalisant le plus grand nombre de points au « Classement par points » (les chevaux n'ayant aucun point ne peuvent pas participer à cette finale). Distance : 2350m avec départ autostart – répartition : les 5 premiers du classement aux points peuvent choisir leur place de départ, tirage au sort intégral pour les autres.
- **Finale IENA-SilverCup « été » - dotation CHF 13'000**
Chevaux de 4-15 ans avec un TG de 24'001 à 50'000 à leur 1^{re} course durant la période à Avenches. Seront qualifiés pour la finale les 12 chevaux totalisant le plus grand nombre de points au « Classement par points » (les chevaux n'ayant aucun point ne peuvent pas participer à cette finale). Distance : 2350m avec départ autostart – répartition : les 5 premiers du classement aux points peuvent choisir leur place de départ, tirage au sort intégral pour les autres.
- **Finale IENA-BronzeCup « été » - dotation CHF 12'000**
Chevaux de 4-15 ans avec un TG de 9'001 à 24'000 à leur 1^{re} course durant la période à Avenches. Seront qualifiés pour la finale les 12 chevaux totalisant le plus grand nombre de points au « Classement par points » (les chevaux n'ayant aucun point ne peuvent pas participer à cette finale). Distance : 2350m avec départ autostart – répartition : les 5 premiers du classement aux points peuvent choisir leur place de départ, tirage au sort intégral pour les autres.
- **Finale IENA AluCup « été » - dotation CHF 12'000**
Chevaux de 4-15 ans avec un TG de 0 à 9'000 à leur 1^{re} course durant la période à Avenches. Seront qualifiés par poteau les chevaux totalisant le plus grand nombre de points au « Classement par points » avec un total de partants limité à 12 et un maximum de 10 par poteau (dans un cas idéal, ce serait 6 à chaque poteau) les chevaux n'ayant aucun point ne peuvent pas participer à cette finale). Distance : 2425m avec départ laser, avance de 25m pour les chevaux âgés de 4 ans.

Il n'y aura aucune autre priorité, outre que celles mentionnées dans ce règlement, pour participer à une Finale. Par contre, au maximum trois chevaux d'un même propriétaire peuvent disputer une Finale. Aucun avantage pour les trotteurs indigènes lors du tirage au sort pour la répartition des places derrière les ailes de l'autostart.

Remarque finale

Ce règlement, qui a subi quelques aménagements après la période printanière, est bien évidemment susceptible d'être encore complété et/ou modifié en fonction des expériences réalisées. À noter que les conditions des différentes catégories seront revues lors de chaque période concernée.

Avenches, le 23 mai 2022 / RX